



Grain d'SEL

VOLUME 47, NUMÉRO 7

2020-02-21

**DANS CE
NUMÉRO :**

Le SEL en action...

Le SEL en action 1

Rencontre avec Véronique Hivon

Dans le cadre de la semaine des enseignantes et enseignants, nous avons rencontré madame Véronique Hivon afin de lui présenter le contenu des dépôts patronaux et échanger avec elle sur les dérives présentes au projet de loi 40.

Campagne CSQ 2
« Tout cela n'est pas dans ta tête »

Nous lui avons démontré les incohérences entre le discours du gouvernement en ce qui concerne la valorisation de la profession enseignante et les différentes demandes qui font état d'augmenter vos responsabilités sans avoir de contrôle sur les moyens, d'augmenter le nombre d'élèves par classe, d'augmenter le nombre d'heures de travail par semaine, d'augmenter vos obligations, de diminuer les services aux élèves... Nous lui avons également fait remarquer l'absence de mesures salariales visant à réduire le retard salarial des enseignantes et enseignants alors que le ministre ne cesse de parler de l'abolition des six premiers échelons...

Journée internationale des droits de la femme 3

Pendant près de 40 minutes, nous avons attiré son attention sur les différents éléments de ces dépôts en souhaitant qu'elle puisse reprendre ces arguments et nous aider à faire reculer le gouvernement sur ces sujets.

Mesures particulières pour les groupes à plus d'une année d'études 3

Rappel : formation 11 mars 2020 4

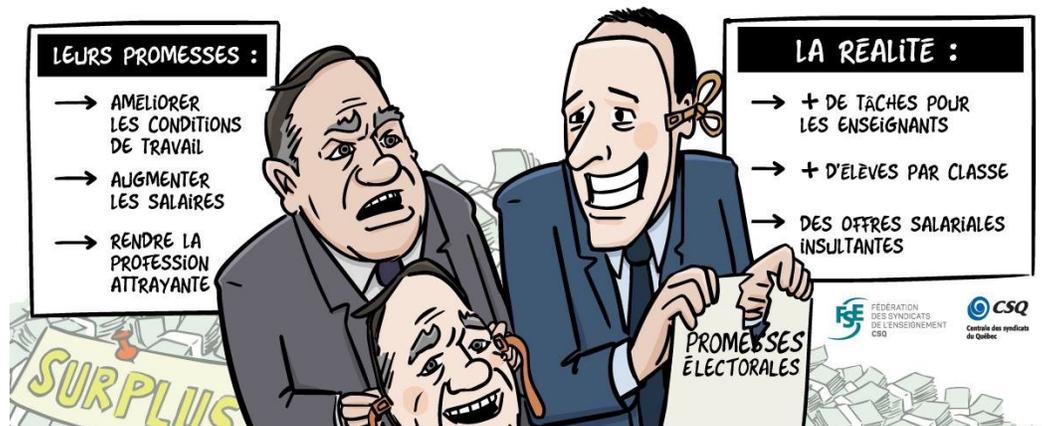
Collecte de sang de l'AREQ 4

KARINE RONDEAU

Responsable de l'information

Alexandra Mailloux, secrétaire

LE DOUBLE VISAGE DE LEGAULT ET ROBERGE



Opérations visibilité

Le 13 février dernier, 4 membres du SEL ont installé une banderole géante au dessus de l'autoroute 40 près de Berthierville pour signifier au gouvernement Legault qu'il avait été « démasqué ». Des banderoles du même type étaient installées au même moment un peu partout dans la province.

Deux jours plus tard, une soixantaine de membres du SEL ont rejoint les représentants des autres syndicats affiliés à la CSQ au défilé du Carnaval de Québec afin de rappeler que les employées et les employés du secteur public agissent chaque jour pour réchauffer le cœur des citoyennes et des citoyens du Québec. **#fautquecachangemaintenant**



Campagne CSQ : « Tout cela n'est pas dans ta tête »

Nous souhaitons partager avec vous ce texte écrit par une déléguée du SEL suite à la dernière rencontre des personnes déléguées.

Bonjour chers collègues,

Nous avons eu le privilège lors de la dernière rencontre de délégué(e)s, d'avoir une présentation faite par une ressource de notre fédération portant sur l'approche managériale dans le secteur public. Ce "lean management" mis en place par Toyota est ce modèle de gestion qui prend de plus en plus de place au niveau des services publics. La santé y a goûté, l'éducation en fait aussi les frais. On nous demande toujours d'en faire plus avec moins. Fixations de cibles chiffrées de performance, gestion par résultats, reddition de compte, préoccupations axées sur des considérations financières au détriment des considérations humaines et sociales, impact sur l'autonomie professionnelle, le jugement professionnel, l'éthique professionnelle et les valeurs collectives liées au travail, sont tant d'aspects associés à cette nouvelle façon de gérer...

Pour arriver à ses fins, l'employeur cherchera des employés mobiles, polyvalents, créatifs, ayant une grande capacité à "innover", responsables, imputables, capables d'en faire toujours plus avec moins... et surtout : capables de s'**adapter** à **toutes** les situations ou à tous les imprévus. Les effets de ce mode de gestion sont nombreux : surcharge de travail (complexité croissante du travail, manque de ressources, tâches administratives, reddition de compte, augmentation du contrôle, perte d'autonomie, stress, épuisement... et évidemment cette impression de ne jamais être à la hauteur et qu'au final, c'est de ma faute). On se retrouve dans ce dilemme à trois têtes : obligation de loyauté envers l'employeur, soucis de répondre aux besoins des jeunes qui nous sont confiés et soucis de protéger notre santé. Le pire dans tout cela, c'est qu'on nous laisse croire que ces difficultés ne sont pas une problématique d'organisation du travail ou d'effritement des protections sociales, mais plutôt qu'il s'agit d'un problème d'adaptation individuel. Tu n'es pas capable de t'adapter à ces nouvelles réalités...

À des problèmes perçus comme étant individuels, nos réponses sont individuelles : tentatives de s'adapter (thérapies, usage de médicaments psychotropes, négo individuelle avec la direction, prise de congés, travail à temps partiel, compétitions entre collègues en lien avec l'atteinte de résultats, replis identitaires et désolidarisation et, pour plusieurs; abandon de la profession...

Devant ce constat, il est impératif de réaliser (et les recherches le prouvent) que les problèmes vécus dans nos milieux de travail ne sont pas liés à des problèmes d'adaptation personnelle. Ils sont liés à l'organisation du travail, à des modes de gestions inefficaces, et à une vision marchande plutôt que civique et humaine des services à rendre à la population. La façon de se sortir de ce marasme sera de travailler ensemble, collectivement. L'Allemagne, la Suisse, l'Angleterre font partie des premiers pays à avoir mis en place ces systèmes de "lean management" au niveau de leurs services publics et on note présentement dans ces pays un recul marqué face à ces façons de faire. Leurs gouvernements se rendant compte de l'inefficacité auprès de l'humain de ces techniques de chaîne de montage.

Le dépôt patronal (issu de consultations menées auprès des représentants et représentantes des CS et de leurs établissements (donc de nos directions d'école), de même qu'auprès de certaines directions ministérielles) va entièrement en ce sens. En demander toujours plus : plus d'élèves par classe, plus d'heures de travail par jour, par semaine et dans l'année, plus de tâches imposées pour compenser la pénurie de personnel (ex : suppléance dépannage, petites réunions le soir, formations en ligne...), moins d'autonomie professionnelle, plus de redditions de compte, le tout avec une offre salariale moins élevée que l'inflation.

Prenons soin de nous collectivement, épaulons-nous, croyons en nous parce que non, ce n'est pas dans notre tête si ça ne va pas bien.

Je vous invite fortement à lire la documentation envoyée par notre syndicat et la FSE afin de vous tenir au courant des avancées (ou non) des travaux en ce temps de négo.

Solidarité,

Myrabel Braun
Thérèse-Martin



Tout cela n'est pas dans ta tête.

Mesures particulières concernant les groupes à plus d'une année d'études

Le Ministère alloue annuellement 1,5 million de dollars pour les années scolaires 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 à titre de mesure supplémentaire de soutien aux enseignantes et enseignants affectés à des groupes à plus d'une année d'études. Les sommes allouées à chaque commission scolaire sont dédiées aux enseignantes et enseignants œuvrant auprès des groupes à plus d'une année d'études, entre autres pour l'achat de matériel, pour la prise en charge ponctuelle (communément appelée « déjumelage ») d'une partie du groupe par une enseignante ou un enseignant, pour du temps de libération notamment pour la préparation de matériel ou pour de la formation (au choix des enseignantes et enseignants concernés). Ces sommes sont gérées par le comité de perfectionnement prévu au chapitre 7-0.00 ou par un autre comité convenu entre la commission et le syndicat.

Pour 2019-2020, la somme de 491 \$/groupe sera transférée aux écoles.

Rappel : formation mouvement de personnel et affectations au secteur des jeunes

Le printemps arrive à grands pas et avec cette saison viennent aussi le processus d'affectation école, les mutations volontaires, l'affectation des surplus... Le SEL vous offre la possibilité d'y voir plus clair et surtout de bien saisir les diverses mécaniques qui sont liées à ce moment de l'année. Que vous déteniez un poste régulier pour la première fois cette année ou pas, vous êtes les bienvenus.

La formation se tiendra le **11 mars** prochain au Centre André-Hénault, anciennement le Centre St-Jean-Bosco, à St-Charles-Borromée, à compter de 17 heures. Un repas sera offert sur place.

Pour y participer, vous devez vous inscrire auprès d'Alexandra Mailloux par courriel à amailloux@selcsq.net ou par téléphone au 450-753-4226 poste 226, d'ici le 27 février prochain 16 h 30.

Collecte de sang de l'AREQ



Nous vous invitons à venir donner du sang, un don de sang permet de sauver des vies.

Dates de la collecte 2010 : les [jeudi](#) et [vendredi](#) 5-6 mars 2020.

Heures : De 9 h 30 à 19 h 30;

Lieu : **Galerias Joliette**, Aire centrale en face du magasin Bouclair, porte 1.

Nous vous invitons toujours à venir donner du sang.

Un don de sang permet de sauver quatre vies.

Ça, ça n'a pas changé!

Encore un grand merci et, peut-être, au plaisir de vous rencontrer lorsque vous viendrez donner du sang.

[Céline Beaulieu](#) et [Jocelyne Mailhot](#)

Enseignantes à la retraite et bénévoles pour l'AREQ et pour Héma-Québec

Journée internationale des droits de la femme

Vous avez reçu dernièrement le matériel (affiche et autocollant) préparé par le collectif du 8 mars dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes 2020. Le slogan de cette année est : Féministes de toutes nos forces.

Vous pouvez vous procurer une épinglette de l'événement, au coût de 3 \$, en communiquant avec Nathalie Gervais (450-753-4226 poste 221 ou ngervais@selcsq.net).

Rappelons que le Collectif 8 mars représente plus de 700 000 femmes au Québec. Il comprend la FFQ, l'APTS, la CSD, la CSN, la CSQ, la FAE, la FIQ, la FTQ, le SFPQ, le SPGQ et l'organisation Femmes de diverses origines (FDO).